Comité du Loir-et-Cher

Service Associé à la Formation :

Référent Gérald MARCHAND (Formation PSE 1) :
Association Sauveteurs-Secouristes de Sologne COMITÉ DÉPARTEMENTAL FFSS 41
41700 COUR-CHEVERNY
Association affiliée à la **Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme**.
Organisme de Protection Civile – Fondée en 1899 par Raymond Pitet – Reconnue d'utilité publique
Ligue Régionale Centre - Agréée Sécurité Civile

Référent Christophe ATRY (Formation + examen) :
Association de Sauvetage, Prévention et Secours (ASPS)
7 allée Félix PERROT
41100 Vendôme

FORMATION AU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE PROMOTION 2023

DOSSIER D'INSCRIPTION A RETOURNER A :

Comité Départemental Loir-et-Cher de Natation
Par courrier : Piscine La Salamandre 43 Avenue de la résistance 41300 Salbris

AVANT LE **09 décembre 2023**, DERNIER DELAI
Aucun dossier ne sera pris en considération passé ce délai

Organisation :
Du mois de janvier 2024 au mai 2024 (70h de formation) dans les clubs
2 sessions PSE1 seront organisées :

- **Du 26 décembre au 29 décembre 2023** salle de l'AAJ B à Blois
- **Du lundi 26 février au jeudi 29 février 2024 (lieu à définir)**

Les candidats peuvent se positionner sur une date de préférence mais seul le CD 41 fera le choix final

Examen final BNSSA **le 22 mai 2024 (de 13h30 à 17h00 / à Romorantin-Lanthenay)**
Les horaires sont susceptibles d'être modifiées selon la disponibilité de la piscine

La partie pratique aquatique (natation et sauvetage) sera assurée par les éducateurs diplômés des clubs.
AAJ.BLOIS - US. VENDOME - AN. ROMORANTIN - CA. ST-LAURENT - SALBRIS.N. – MASQ MONTRICHARD

La partie théorique, réglementation aura lieu sur 4 samedis après-midi en présentiel + envoi de 3 à 4 QCM :
En janvier (date et lieu à définir), le 10 février (à Romorantin-Lanthenay), en mars (date et lieu à définir) et le 13 avril 2024 (à Romorantin-Lanthenay)
Les candidats retenus recevront le calendrier des lieux, dates et horaires ultérieurement

Siège social : Maison Départementale du Sport - 1 Avenue de Châteaudun – 41913 BLOIS Cedex 09
Tél. 02 54 97 22 82
www.loiretcher.ffnatation.fr - cd41natation@orange.fr

Coller photo d'identité

IDENTITE DU STAGIAIRE

Je soussigné(e) Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ……à……

Adresse :.....

.....

Téléphone : Portable.....Fixe.....

Nationalité : .....

Email :……@.....

Taille tee-shirt ……

1. Sollicite mon inscription à la formation organisée par le COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIR & CHER DE NATATION pour l'accès à la formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.
2. Sollicite mon inscription à la formation organisée par le COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIR & CHER DE NATATION pour l'accès à la formation du PSE1

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à respecter les modalités et conditions relatives à la mise en œuvre des épreuves et de la formation.

Fait à ……, le .....

Signature du candidat, et du responsable légal pour les mineurs

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date limite de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

****

Je soussigné, ... Docteur en médecine certifie avoir examiné ce jour, M/Mme..... et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

A……, le……

Signature et cachet

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément :

Soit au moins :
3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10),
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

N.B. : La vision nulle à un œil (énucléation par exemple) est une contre-indication.
Dans le cas de port de lunettes ou de lentilles, il faut cumuler les critères sans correction et avec correction.

AUTORISATION PARENTALE

(uniquement pour les candidats mineurs à l'entrée en formation)

Je soussigné(e) (Père, Mère, Tuteur) .....

Autorise : mon fils - ma fille .....

1. à suivre la formation au Brevet National de Sauvetage et de Sécurité Aquatique qui se déroulera du **mois de janvier 2024 au mois de mai 2024**.

2. à suivre la formation au PSE1 **du 26 décembre au 29 décembre 2023 + du lundi 26 février au jeudi 29 février 2024 ***

   Merci d'entourer une date préférentielle (le CD 41 statuera en fonction du nombre de demandes)

Autorise le responsable de la formation à prendre, si nécessaire, toute mesure utile en cas d'accident.

A ..... le .....

SIGNATURE

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Comité Départemental de Loir-et-Cher de Natation

Par voie postale à :
Piscine La Salamandre
43 avenue de la résistance 41300 SALBRIS

A TRANSMETTRE POUR LE **09 DÉCEMBRE 2023 DERNIER DELAI**
(LE CACHET DE LA POSTE FAIT FOI)

- ☐ Le dossier d'inscription dûment complété (photo d'identité collée).
- ☐ Une photocopie en double exemplaire de la carte nationale d'identité recto/verso en cours de validité, ou du passeport en cours de validité, ou du livret de famille, ou du titre de séjour pour les étrangers.
- ☐ Un certificat médical de non contre- indication à la pratique de la natation et du **sauvetage** (ci-joint), datant de moins de 3 mois à la date de clôture du dossier - ***utiliser impérativement le certificat joint***.
- ☐ Une photocopie du PSE1 et du recyclage (FMA) pour ceux déjà titulaires du PSE1 ***Rappel : Le candidat qui n'en est pas titulaire au moment de l'inscription, devra avoir validé cette formation et fournir une copie au plus tard 3 semaines avant l'examen (le candidat n'ayant pas fourni les pièces nécessaires ne sera pas convoqué à l'examen).***
- ☐ Une photocopie de l'attestation de l'organisme de protection sociale.
- ☐ Une autorisation parentale pour les candidats mineurs à l'entrée en formation (ci-joint).
- ☐ Une attestation de prise en charge (annexée) le cas échéant.
- ☐ La fiche d'identité stagiaire (annexée) dûment remplie.
- ☐ **Un chèque de 450 €** libellé à l'ordre de **FFN comité du Loir et cher,** correspondant aux frais d'inscription à la formation et aux frais de dossier + présentation à l'examen et licences F.F.S.S

TOUT DOSSIER INCOMPLET, NON-CONFORME OU DEPOSE HORS DELAI NE SERA PAS PRIS EN COMPTE